

# Info Château-Chalon



Photo : P.Nicod.

## EDITO :

*Comme nous l'avions annoncé, nous n'avons pas augmenté depuis deux ans le taux des impôts fonciers et impôts locaux sur notre commune. Si vous avez observé une légère augmentation, cela est dû au changement des bases qui sont fixées par l'État. A noter aussi que la Communauté de Communes ne lève pour l'instant aucun impôt sur les ménages sur notre territoire.*

Ch. V.

## Au sommaire :

Facture d'eau  
Relevé des compteurs d'eau  
ONF et affouage pour 2009  
Assainissement  
Traversée de la commune  
Froid Pignon  
Modification du POS  
Accessibilité : voirie et bâtiments publics  
Bâtiments  
Enfouissement de la ligne EDF  
Repas de la commune  
Retrouvailles des anciens  
Cérémonie du 11 novembre

## Bulletin municipal n°14 novembre 2009

Directeur de la publication : Christian Vuillaume  
Mise en page : Patrick Nicod  
IPNS (imprimé par nos soins)



## **FACTURE D'EAU**

Vous allez recevoir prochainement vos factures d'eau qui prennent en compte votre consommation 2008, comme c'est l'habitude au village. Nous devons envisager de revenir progressivement sur ce retard d'un an dans la facturation. Par contre nous n'avons pas appliqué intégralement les deux taxes désormais dues à l'Agence Nationale de l'Eau. Par contre nous vous informons qu'en 2010 ces taxes vont friser les 0,2€ par m<sup>3</sup> : ces taxes sont inscrites dans une loi sur l'eau et donc incompressibles !

## **RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU**

Michel Macle ne souhaitant plus s'occuper du relevé des compteurs d'eau, le Maire a tenu à le remercier pour le travail qu'il réalise encore actuellement bénévolement. Il est donc proposé de former des groupes de deux conseillers et de se répartir les habitations afin de réaliser un diagnostic de tous les compteurs. Chaque groupe devra remplir une fiche de renseignements par compteur. Le travail pourrait commencer en novembre ainsi que les relevés 2009.

## **ONF ET AFFOUAGE POUR 2009**

Le conseil a adopté à l'unanimité la délibération proposée par l'ONF concernant les parcelles réservées pour l'affouage 2009 et les ventes de bois pour 2010.

Les inscriptions pour l'affouage seront *prises jusqu'au 12 novembre, dernier délai*. Il est rappelé que l'on doit s'acquitter du montant de sa participation au moment de l'inscription.

Dans le même temps le conseil municipal a maintenu le tarif de l'affouage à 38 € par feu. Il est précisé que l'ONF récupère désormais une partie des recettes liées à l'affouage pour payer les travaux inhérents à cette opération.

**ASSAINISSEMENT** : fin septembre l'entreprise Veolia est intervenue au niveau des pompes de relevage des eaux usées situées au point le plus bas du village. L'une des deux ne fonctionnant plus convenablement, il faut envisager son changement. Une nouvelle pompe devrait être installée en cette fin d'année pour sécuriser notre système d'assainissement.

**TRAVERSÉE DE LA COMMUNE** : à l'occasion des travaux engagés sur notre traversée de village nous avons fait le choix d'aménager les abords et de changer de nombreux tampons et des bouches à clé de

notre réseau d'eau. Le surcoût lié à ces aménagements supplémentaires s'élève à 9 700€ HT.

### **FROID PIGNON**

La Communauté de Communes prévoit un aménagement du jardin du Froid Pignon qui permettrait de prolonger le musée et de mettre en valeur des lieux d'exposition qui s'intégreraient dans le site du Château-Chalon. Mme Hessou a présenté le projet d'aménagement au conseil municipal qui a donné un avis favorable, sachant que la ComCom prendra en charge l'investissement et l'entretien.

A noter que la maison de la Haute seille qui fermera ses portes le 8 novembre prochain a accueilli cet été près de 12 000 personnes.

### **MODIFICATION DU POS**

Pour faire suite à une demande parvenue en mairie, la question de la révision du POS a été de nouveau abordée. Le conseil municipal a débattu de ce sujet en prenant en compte toutes les charges qui incombent à la commune en ce moment. C'est à l'unanimité que le conseil a décidé que pour l'instant cette question n'était pas une priorité vu les investissements que la commune envisage dans d'autres domaines jugés prioritaires : eau, assainissement, voirie, entretien des bâtiments, accessibilité, parking, etc.

### **ACCESSIBILITÉ : VOIRIE ET BÂTIMENTS PUBLICS**

Les travaux d'accessibilité devront être réalisés avant 2015. Néanmoins, avant fin décembre les communes doivent faire un dossier présentant les périmètres où se pose la question de l'accessibilité. Le Maire propose de créer un groupe de travail pour préparer ce dossier, ce qui constitue ainsi les premières économies d'une telle démarche qui ne nécessite pas un bureau d'étude.

#### *Groupe de travail sur la circulation et le stationnement dans le village*

Le groupe sera composé de M. Saillard, M. Bury, Mme Rizzi, M. Mutiaux sous la responsabilité de M. Guyot. L'objectif est de préparer le projet de stationnement dans la commune pour l'été 2010 afin d'en assurer la communication aux habitants durant le printemps 2010 pour mieux le faire respecter.

#### *Travaux d'élagage avec l'association foncière*

Certains chemins communaux sont à élaguer avant l'hiver. Comme l'association foncière a prévu de faire venir l'entreprise Remond pour ses chemins, il est prévu de demander à cette entreprise de réaliser ceux de la commune en même temps.

## **BÂTIMENTS**

Les peintures des portes de la Mairie, de l'école et des autres bâtiments ont été réalisées par Michel Gros en emploi aidé à la commune.. Il est aussi prévu de changer les volets et une porte de l'ancienne cure en très mauvais état.

Les employés communaux ont nettoyé le toit de l'église et vont travailler sur le captage de la source et ses alentours. De nombreux autres entretiens délaissés sont encore au programme.

## **ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE EDF**

Le projet d'enfouissement de la ligne EDF qui vient de Voiteur avance. Dans le cadre de ces travaux le conseil municipal a décidé de changer également le transformateur. Le coût de ce changement s'élève à 59 960€. Suite aux démarches engagées ce transformateur devrait bien s'intégrer dans le site. Actuellement il resterait à la charge de la commune la somme de 11 152€ mais le maire est optimiste pour réduire encore cette participation au moins de moitié. Le conseil autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux qui pourraient intervenir peut-être en fin d'année. Le SIDEC sera maître d'œuvre dans cette opération.

Pour les coupures d'électricité programmées nous proposons, en plus de l'affichage, de communiquer aussi le message par internet aux personnes qui nous auront fourni leur adresse.

## **REPAS DE LA COMMUNE**

Il a eu lieu le dimanche 18 octobre au foyer rural mis à disposition pour cette journée. Une cinquantaine de personnes ont apprécié ce moment de convivialité qui s'est terminé en musique avec Nicolas Bailly, en chansons avec quelques morceaux de choix signés Michel Lamy.

## **RETROUVAILLES DES ANCIENS**

Le premier après midi qui s'est tenu au foyer rural le jeudi 22 octobre a rassemblé une bonne douzaine de personnes. Avec Françoise, Véronique, Isabelle et Patrick, il a été défini un programme pour ces jeudis mensuels de rencontres.

A noter que les prochaines dates seront le 5 nov. et le 10 déc. 2009.

## **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2009**

La cérémonie se déroulera devant le monument aux morts à 11h. Toute la population est ensuite conviée à l'apéritif offert par la commune dans la salle du foyer rural.